



Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102007
« RIVIERE DU VANNETIN »

BILAN 2025 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Mars 2026



Sommaire

1. PREAMBULE	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	2
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	2
2.1.1. <i>Sites Internet</i>	2
2.1.1. <i>Support de communication</i>	3
2.1.2. <i>Panneaux de sensibilisation</i>	4
2.2. ANIMATIONS SCOLAIRES.....	4
2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS.....	5
2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	6
2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000.....	6
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	6
2.6.1. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i>	6
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	7
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	7
3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS.....	7
4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	7
5. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	8
5.1. SUIVI THERMIQUE.....	8
5.2. INVENTAIRES PISCICOLES.....	9
6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES	11
6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES.....	11
6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	11
6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	11
6.4. AUTRES CONTRATS.....	12
6.5. ANIMATION DES MAEC.....	13
7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	14
7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	14
7.1.1. <i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i>	14

7.1.2. Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat	14
7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	14
8. SYNTHÈSE	15

Liste des figures

Figure 1 : Page dédiées aux actions menées dans le cadre de Natura 2000 (© FDAAPPMA 77)	2
Figure 2 : Page d'accueil du site internet de la Région Ile-de-France	3
Figure 3 : Première page des plaquettes de communication concernant le site N2000 du Vannetin. ...	3
Figure 4 : Exemple de panneaux d'entrée de ville et de panneaux pédagogique	4
Figure 5 : Stand de la Fédération de Pêche au Forum départemental de l'Eau	5
Figure 6 : Photos du Congrès des Maires 2025	5
Figure 7 : Visite des travaux de restauration de la Mérantaise avec la création d'une mare.	6
Figure 8 : Localisation de la sonde thermique sur le Vannetin	8
Figure 9 : Evolution des températures moyennes mensuelles sur le Vannetin entre 2011 et 2025	9
Figure 10 : Illustration d'une pêche électrique sur le Vannetin	9
Figure 11 : Localisation des stations inventoriées en 2025.	10
Figure 12 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.	11
Figure 13 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie	11
Figure 13 : Avant/après des aménagement réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie	12
Figure 15 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique 2024	14
Figure 16 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2025	15

Illustrations de couverture :

© FDAAPPMA 77

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1er janvier 2014.

1.1.1. L'animation

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour la **période 2025-2028**.

La Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission. Elle assure l'animation du site depuis 2014.

Le renouvellement du marché d'animation a été tardif et n'a été effectif qu'à partir du 17 octobre 2025. Par conséquent l'animation a été interrompue entre le 23 août 2025 et le 16 octobre 2025. Afin d'assurer une continuité dans l'animation, la Région Ile-de-France a accordé une subvention exceptionnelle à la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne afin qu'elle puisse réaliser les suivis des espèces d'intérêt communautaire prévus initialement.

Le présent bilan s'étend du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,
10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Sites Internet

La page dédiée au site Natura 2000 du Vannetin a été mise à jour sur le site internet de la [Fédération de Pêche de Seine-et-Marne](#).



TRAVAUX
Travaux de Soignolles-en-Brie
Aménagement des parcours de pêche
Actions Natura 2000

Restauration hydromorphologique du Vannetin

La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a été contacté en 2020 par un propriétaire riverain du Vannetin à Choisy-en-Brie afin de monter un projet de contrat Natura 2000.

Le premier objectif de ce contrat était de restaurer la berge en rive gauche qui est fortement érodée par les eaux de ruissellement. S'agissant du **premier contrat Natura 2000** sur le site du Vannetin, il a été convenu, **en concertation avec le propriétaire**, de construire un projet plus ambitieux en intégrant une restauration de l'hydromorphologie du cours d'eau.

Il a ainsi été décidé de réaliser deux banquettes en rive gauche afin de resserrer le lit de la rivière et dynamiser l'écoulement du Vannetin. La berge endommagée a été restaurée avec l'apport de terre végétale, la pose d'un géotextile et la plantation d'arbustes adaptés pour consolider le tout.

La réalisation des travaux a eu lieu en fin d'année 2023. Un pêche de sauvegarde a été réalisée en amont par les agents de la Fédération de Pêche pour éviter les impacts sur les espèces piscicoles liés aux interventions dans le lit de la rivière.

La diversification et la dynamisation des écoulements permettra de décolmater le substrat et sera favorable aux espèces piscicoles du Vannetin telles que le chabot, le vairon ou la lamproie de Planer.

Pour en savoir plus sur les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne, cliquez [ici](#).



Vannetin avant travaux



Vannetin après travaux

Figure 1 : Page dédiées aux actions menées dans le cadre de Natura 2000 (© FDAAPPMA 77)

L'ensemble des documents concernant les sites Natura 2000 d'Ile-de-France sont disponibles sur le site internet de la [Région Ile-de-France](#). La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne met à jour la rubrique concernant le site Natura 2000 du Vannetin avec les derniers bilans et les supports de communication.



Figure 2 : Page d'accueil du site internet de la Région Ile-de-France

2.1.1. Support de communication

Les plaquettes de communications concernant le site ont été mises à jour en 2025 avec notamment le changement de logo de l'Europe.

Deux plaquettes sont disponibles : la plaquette de présentation du site et la plaquette présentant les outils de contractualisation Natura 2000 (Figure 3).

Ces plaquettes sont transmises aux élus ainsi qu'aux propriétaires privés rencontrés au cours de l'année.



Figure 3 : Première page des plaquettes de communication concernant le site N2000 du Vannetin.

2.1.2. Panneaux de sensibilisation

Pour répondre aux volontés de plusieurs élus de sites Natura 2000, la Région Ile-de-France prépare un marché public afin de réaliser des panneaux d'entrée de ville et de site et/ou des panneaux pédagogiques (**Figure 4**) ainsi que des bornes de limitation des sites. Ces panneaux seront à destination des collectivités qui en feront la demande. Le coût de la conception et de la livraison sera pris en charge à 100% par des fonds régionaux. Seul la pose restera à la charge des collectivités. Ce marché sera finalisé début 2026 et les commandes pourront commencer à partir de l'été 2026.

Une réunion a été organisée le 16 décembre 2025 par la Région Ile-de-France afin de présenter aux animateurs Natura 2000 les prestations comprises dans le marché public et échanger sur l'organisation de la distribution des panneaux aux communes.



Figure 4 : Exemple de panneaux d'entrée de ville et de panneaux pédagogiques

En parallèle, un autre marché est en préparation pour mettre en place une charte graphique harmonisée sur l'ensemble des sites Natura 2000 franciliens.

2.2. ANIMATIONS SCOLAIRES

Il n'y a pas eu d'animation scolaire réalisée en 2025. L'animation sera de nouveau proposée aux établissements scolaires sur site Natura 2000 en 2026.

L'animation que propose la Fédération s'articule en deux parties : une présentation théorique en classe le matin sur le fonctionnement des rivières, l'anatomie des poissons et le programme Natura 2000 et une animation sur le terrain l'après-midi pour apprendre à reconnaître les invertébrés aquatiques qui peuplent la rivière proche de l'école.

2.3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS

Le **6 juin 2025**, la Fédération de pêche de Seine-et-Marne a participé au Forum départemental de l'eau organisé par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne à Provins.

Cette journée a été l'occasion de présenter nos missions ainsi que nos actions menées dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000



Figure 5 : Stand de la Fédération de Pêche au Forum départemental de l'Eau

Nous avons également participé à la 63^e édition du Congrès des maires et président(e)s d'EPCI. Cet événement a eu lieu le **26 septembre 2025** à Dammarie-les-Lys.

Lors de cette journée, les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne étaient présentés et les plaquettes de présentation des sites étaient mises à disposition et distribuées au public. Nous avons pu présenter nos missions d'animation auprès de 44 élus.



Figure 6 : Photos du Congrès des Maires 2025

2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site.

2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000

Les données récoltées lors des inventaires écologiques sont importées dans l'outil régional de saisie « GéoNat'IdF » géré par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France.

L'intégration des résultats des suivis dans cet outil permet leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

2.6.1. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé à la rencontre des animateurs N2000 organisée par la Région Ile-de-France. Cette journée s'est déroulée le 12 mars 2025 dans le PNR de la Haute vallée de Chevreuse. Cette journée a été l'occasion pour la Région de nous informer sur les actualités liées à l'animation Natura 2000 notamment en ce qui concerne les contrats Natura 2000. Un point à également été fait sur le partenariat en place entre la Région et l'OPIE et le CBNBP. La journée s'est poursuivie avec une visite des travaux de restauration de la rivière La Mérantaise à Châteaufort, portée par le PNR (**Figure 7**).



Figure 7 : Visite des travaux de restauration de la Mérantaise avec la création d'une mare.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1. PROJET ET TRAVAUX

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une évaluation des incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

En 2025, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne n'a été consulté pour aucun dossier concernant le site Natura 2000 du Vannetin.

3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000, l'OFB, la DDT et la DRIEAT sont systématiquement informés.

En 2025, la DDT nous a signalé une pollution aux hydrocarbures causée par un accident de tracteur à St-Siméon. Cette pollution a été pris en charge rapidement par les services compétents afin de limiter l'impact sur le milieu naturel.

4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

En 2025, nous avons notamment collaborer avec le SMAGE des 2 Morin dans le cadre du projet de restauration hydromorphologique de la tête de bassin versant de la rivière du Vannetin. Nous avons assisté à une réunion du Comité Technique le 15 septembre 2025.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CD77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2025. Il s'agit notamment de la Communauté de Communes des 2 Morin.

5. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

En 2025, les suivis scientifiques du site Natura 2000 ont consistés en la réalisation des inventaires piscicoles sur deux stations du réseau de suivi Natura 2000 ainsi qu'au suivi thermique du Vannetin.

Les inventaires piscicoles permettent de suivre l'évolution des populations piscicoles sur la rivière et notamment des populations des espèces d'intérêt communautaire. L'analyse de la température de l'eau est également très importante car il s'agit d'un des principaux facteurs qui exerce une influence sur les espèces piscicoles.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2025 des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2025). Il est téléchargeable via le site Internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

5.1. SUIVI THERMIQUE

Une sonde thermique est installée au niveau de la station de pêche du Moulin de Mizande depuis 2014 (**Figure 8**). Les données de températures sont relevées chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.



Figure 8 : Localisation de la sonde thermique sur le Vannetin

L'analyse des données thermique depuis le début du suivi sur le Vannetin met en avant une tendance à l'augmentation de la température de l'eau et témoigne du dérèglement climatique. On constate une augmentation de près de 1°C en 15 ans.

Cette hausse de température serait dû à des températures moins froides en période hivernale. En revanche, les températures estivales ne présentent pas d'augmentation (**Figure 9**).

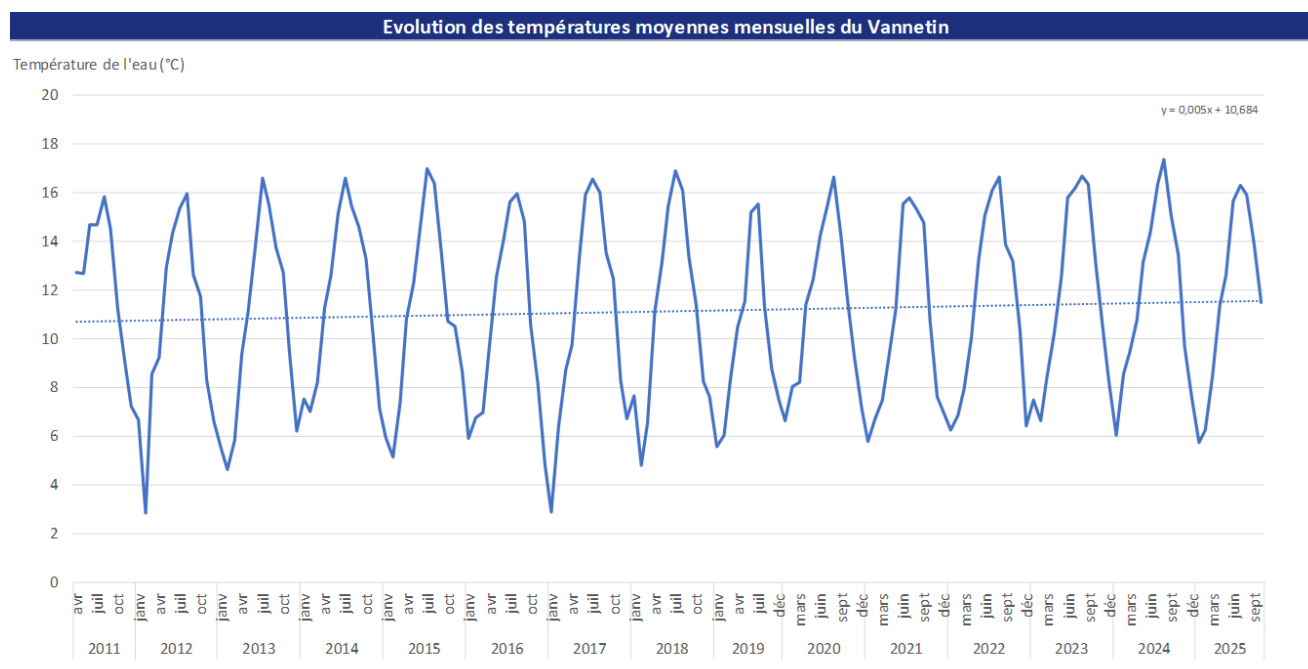


Figure 9 : Evolution des températures moyennes mensuelles sur le Vannetin entre 2011 et 2025

Malgré cela, la température du Vannetin reste comprise entre 2°C et 18°C ce qui fait d'elle une rivière fraîche favorable à la présence du chabot et de la lamproie de Planer ainsi qu'à la présence de la truite fario, espèce parapluie de ces espèces.

5.2. INVENTAIRES PISCICOLES

L'objectif de ses inventaires est de suivre l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Pour cela, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne applique le protocole de pêche complète avec la méthode de pêche à l'électricité (**Figure 10**).

Deux stations sont suivies chaque année sur le Vannetin. En 2025, les inventaires ont eu lieu sur les stations suivantes (**Figure 11**) :

- VANNE_03 : Le Poteau à St Siméon,
- VANNE_09 : Bois du Luxembourg à Choisy-en-Brie.



Figure 10 : Illustration d'une pêche électrique sur le Vannetin

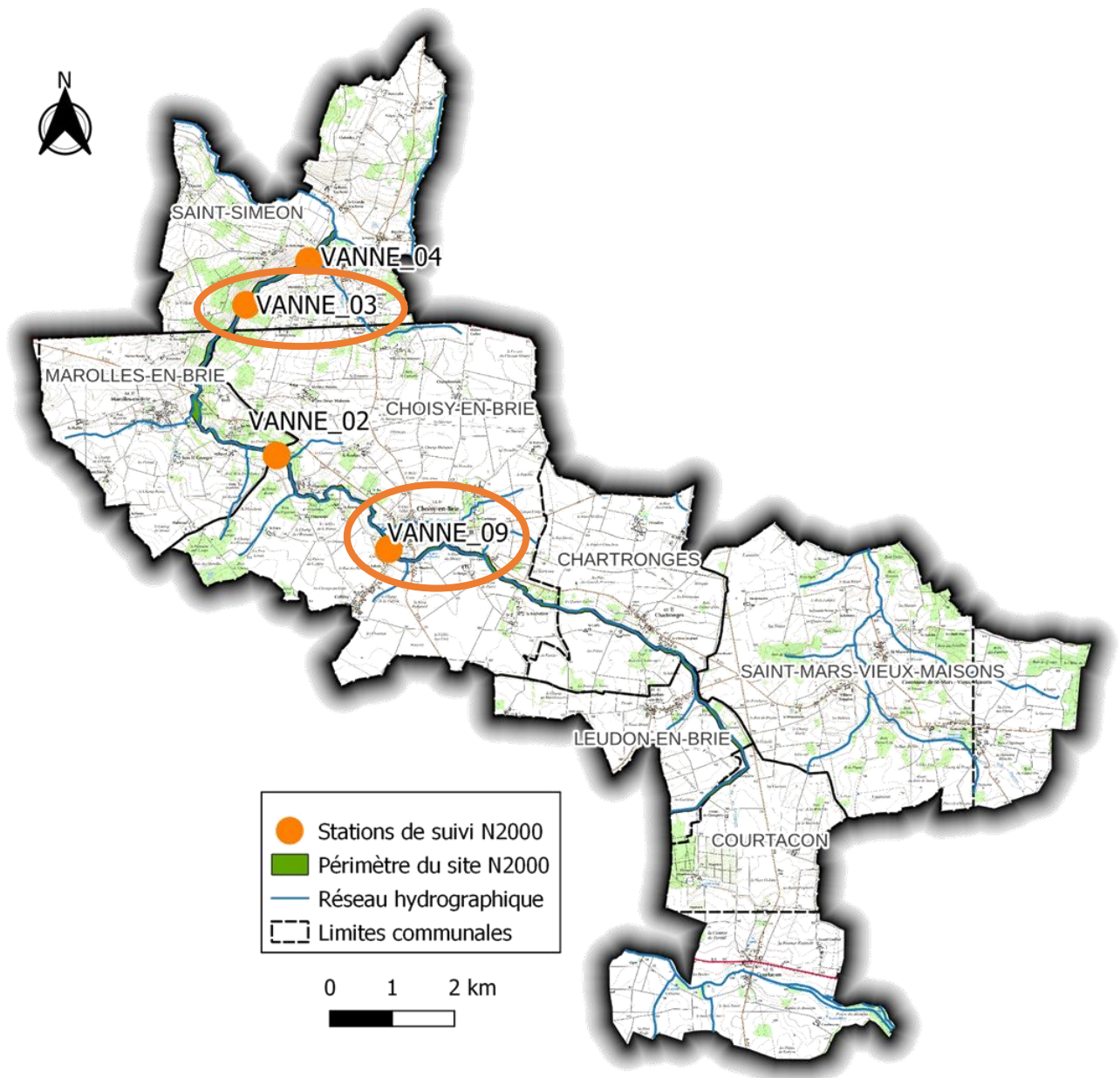


Figure 11 : Localisation des stations inventoriées en 2025.

Les résultats des inventaires piscicoles mettent en évidence les ruptures de continuité écologiques sur le Vannetin. Les espèces migratrices comme l’anguille et la truite fario se retrouve bloquées au pied des barrages situés en aval de la rivière. Ces ouvrages sont également problématiques pour la lamproie de Planer, espèce d’intérêt communautaire également migratrice holobiotique qui ne peut pas se déplacer pour aller se reproduire. De plus, les fonds colmatés du Vannetin offre peu de milieux favorables pour la reproduction de cette espèce. Le chabot, deuxième espèce piscicole d’intérêt communautaire du site, est quant à lui bien représenté sur le Vannetin. Les inventaires de 2025 mettent en avant une augmentation de leurs densités sur les deux stations suivies. La présence du chabot a également été détectée pour la première fois à Chartronges, ce qui constitue l’observation de l’espèce la plus en amont sur le Vannetin. Ces résultats peuvent être mises en lien avec les crues de 2024 qui ont pu favoriser le décolmatage des substrats et la remonté des poissons sur la rivière. Le chabot reste cependant en surabondance sur le site Natura 2000 du fait de la très faible représentation de la truite, principal prédateur de l’espèce.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Le propriétaire du Moulin de Mizande à St Siméon a renouvelé son adhésion à la charte N2000 fin 2021 pour une durée de 5 ans. Cela représente un engagement de 4,64 ha de parcelle comprise dans le périmètre du site du Vannetin. (**Figure 12**)

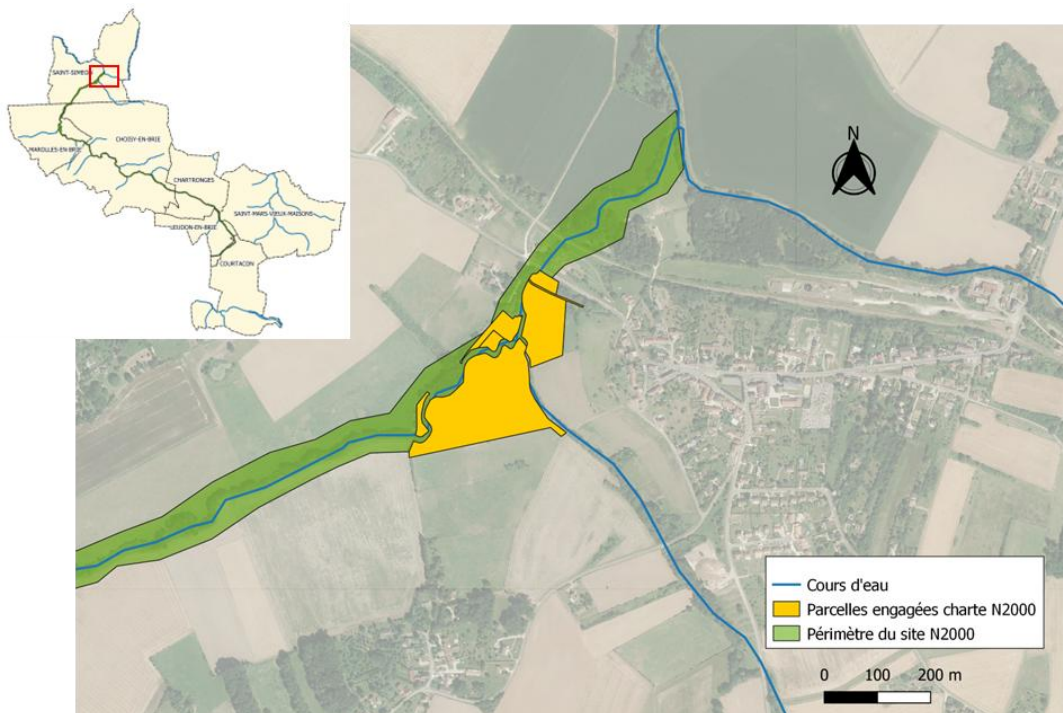


Figure 12 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Un contrat Natura 2000 a émergé en 2021 sur une parcelle privée de la commune de Choisy-en-Brie. Ce contrat avait pour objectif la restauration hydromorphologique de la rivière avec la création de deux banquettes, ainsi que la restauration la berge érodée en rive gauche.

Les travaux concernant ce contrat ont été réalisé en octobre et novembre 2023. Les aménagements effectués ont permis de redynamiser l'écoulement de la rivière en resserrant le lit, de diversifier les habitats piscicoles ainsi que de consolider la berge érodée. Cela sera bénéfique pour les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (chabot, lamproie de Planer) mais aussi pour l'espèce repère du Vannetin, la truite fario.

Les photos ci-dessous (**Figure 13**) illustrent l'avant/après du projet.



Figure 143 : Avant/après des aménagements réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie

Il n'y a pas eu d'émergence de nouveau contrat en 2025.

Les communes seront rencontrées en 2026 à la suite des élections municipales afin de présenter les contrats et les actions qu'ils proposent aux élus dans l'objectif de faire émerger de nouveaux projets.

6.4. AUTRES CONTRATS

Les perturbations mises en évidence sur le Vannetin par les suivis réalisés dans le cadre de l'animation Natura 2000 ont permis de faire émerger d'autres projets sur le site.

C'est notamment le cas de l'étude portée par le SMAGE 2 Morin sur la restauration de la tête de bassin versant du Vannetin initiée en 2024. En tant que structure animatrice, la Fédération de Pêche travaille en collaboration avec le syndicat afin de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux Natura 2000 dans le projet.

En 2025, dans le cadre de cette étude, le SMAGE a mandaté la Fédération pour réaliser les inventaires d'état initial. Nous avons ainsi réalisé une pêche d'inventaire à Chartronges le 4 juin 2025 ainsi que des campagnes de prélèvements d'ADN environnemental afin de déterminer si les espèces d'intérêt communautaire étaient présentes à l'amont du Vannetin.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu de restaurer une partie de la continuité écologique et de l'hydromorphologie du Vannetin entre Chartronges et Leudon-en-Brie. Ces travaux seront particulièrement bénéfiques pour le site Natura 2000 et ses espèces. En effet, l'état actuel de la tête de bassin de la rivière est fortement dégradé avec une ripisylve quasi inexistante, et un colmatage du substrat très important, dû en partie au ruissellement venant des parcelles agricoles environnantes. Les aménagements de restauration envisagés devraient concourir à améliorer la qualité de l'eau et à diversifier les habitats piscicoles favorables aux espèces.

6.5. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2023, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par le S2E77.

En effet, le syndicat a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Fosse de Melun Basse Vallée de l'Yerres» qui inclut le site Natura 2000 (**Figure 14**). Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

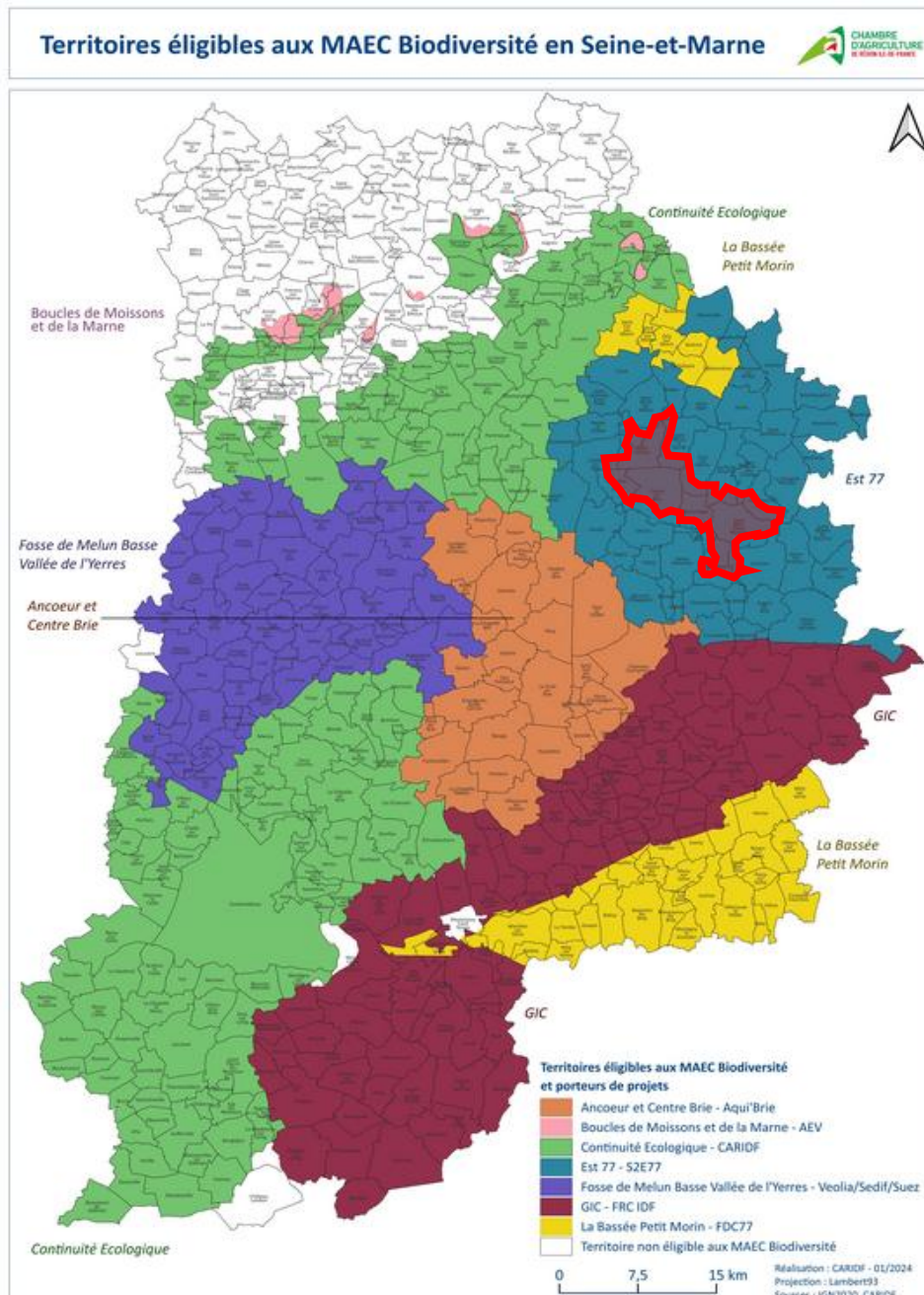


Figure 14 : Territoire PAEC Bassée-Morin porté par la FDC77

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

La fin d'année 2025 a consisté en l'organisation du COPIL Natura 2000 qui a été programmé le 5 février 2026.

L'objet de cette réunion sera de présenter les actions menées sur le site Natura 2000 en 2025 et d'évoquer avec les membres du Comité de Pilotage les perspectives pour l'animation du site en 2026.

La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion seront disponibles sur la page internet du site de la [Fédération de Pêche de Seine-et-Marne](#).

7.1.2. Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat

La Région et les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

Une réunion a été organisée le 13 mai 2025 afin de faire le bilan de la période d'animation 2022-2025 qui prenait fin en août 2025. Cette rencontre a eu lieu en présence de la Communauté de Communes des 2 Morin, structure porteuse du site Natura 2000, de la Région Ile-de-France, et de la structure animatrice.

Une réunion de cadrage a été réalisée le 9 décembre 2025 dans les locaux de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne en présence de la référente Natura 2000 de la Région-Ile-de-France afin de définir les actions prévues en 2026 sur le site.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2025 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.

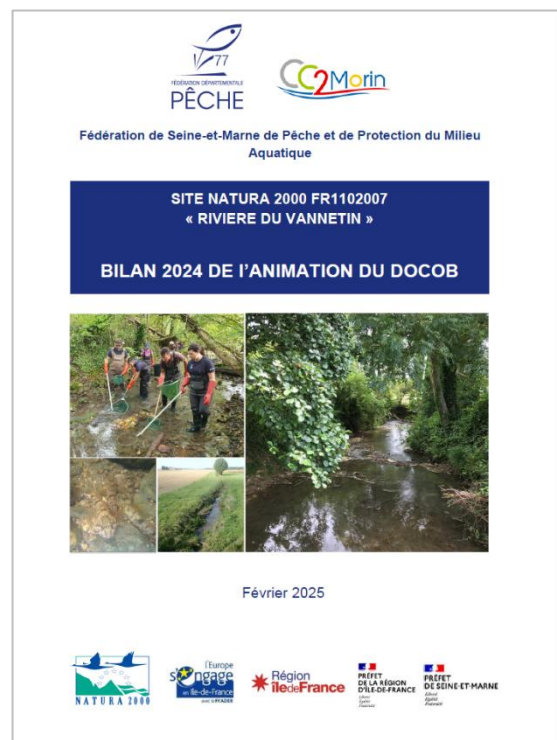


Figure 15 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique 2024

8. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 en 2025 est décrite par le diagramme en secteurs suivant en **Figure 16**.

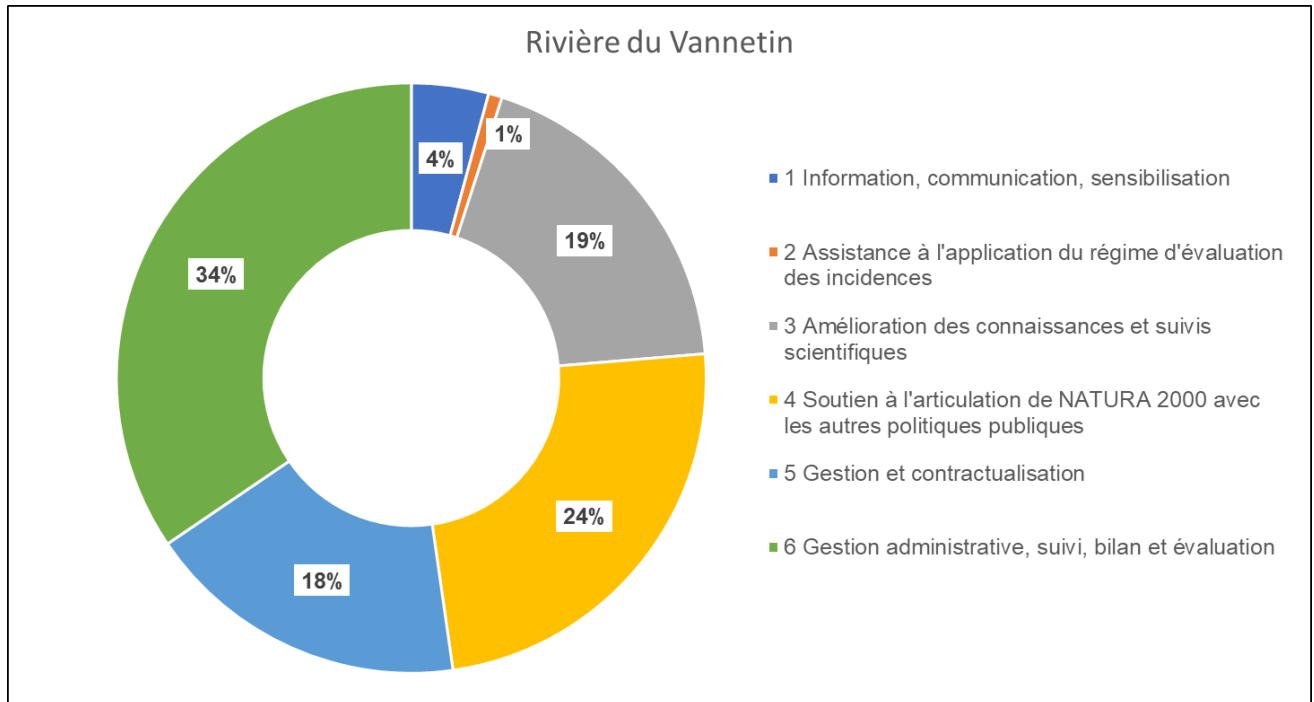


Figure 16 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2025

En 2025, près d'un tiers du temps d'animation a été consacré à la gestion administrative du site avec notamment le renouvellement du marché public d'animation et la demande de subvention exceptionnelle pour assurer une continuité dans l'animation du site.

Un quart du temps d'animation a été consacré au suivi du projet du SMAGE 2 Morin sur la restauration de la tête de bassin versant du Vannetin.

Le suivi des espèces d'intérêt communautaire a quant à lui occupé près de 20% du temps d'animation en 2025.